

**Ville de BRUXELLES**  
**Madame G. SCHILLEBEECKX**  
**Département Urbanisme**  
**Commission de Concertation**  
Boulevard Anspach, 6  
**B – 1000 BRUXELLES**

V/Réf : 48C/06 (M. F. De Boey)  
N/Réf : AVL/KD/BXL-2.1925/s.400  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame,

Objet : BRUXELLES. Square des Combattants, 4/5. Réaffectation de bureaux en horeca.

En réponse à votre lettre du 26 septembre 2006, en référence, reçue le 2 octobre, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 18 octobre 2006, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a formulé les remarques suivantes.

L'immeuble concerné par la demande se situe dans la zone de protection de la Maison communale de Laeken et dans une zichee. Il s'agit d'un immeuble d'angle, construit avant 1932 en briques et pierre bleue, qui occupe une position stratégique, à l'angle du square des Combattants et de la rue Ketels, en retrait de la place Emile Bockstael.

La demande porte sur la réaffectation du rez-de-chaussée (et du sous-sol), de bureaux en horeca. Bien que le dossier soit très sommaire, la CRMS ne s'oppose pas au principe de cette réaffectation qui ne donne lieu à aucune modification extérieure visible depuis l'édifice classé.

La Commission émet toutefois les remarques suivantes :

- Concernant les travaux intérieurs nécessaires à l'installation d'un restaurant (non documentés hormis quelques cloisonnements intérieurs), *la CRMS demande à la Ville de rester attentive à l'impact que pourraient avoir en façade et en toiture les futures installations horeca. A ce sujet, la Commission suggère de déplacer l'airco actuellement fixé sur la façade du rez-de-chaussée, rue Ketels.*
- En l'absence d'une coupe comparative de la situation existante et projetée, la CRMS s'interroge sur la présence d'une cour en intérieur d'îlot qui serait couverte. Si tel est le cas, *elle demande de veiller aux conditions d'habitabilité de l'îlot.*

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire  
C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme S. Valcke).

J. DEGRYSE  
Président